

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. •
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : NOUVELLE ANNÉE. — BULLETIN POLITIQUE. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LES ÉCOLES CATHOLIQUES, L. Ducuryt. — ENCOURAGEMENTS. — L'IMPÔT SUR LE REVENU, A. Biessy. — CORRESPONDANCE. — CANDIDATS SUPPRESSIONNISTES, Augustin Rémy. — L'ŒUVRE DES FOURNEAUX. — PROMENADES AUTOUR DE LYON, Joseph Vey. — L'IMPUNITÉ DES CRIMINELS, Pierre de l'Étoile. — VARIÉTÉS, le baron Raverat. — FEUILLETON, E. MEUNIER.

Nouvelle Année

Une année s'achève, une autre commence. Combien de fois déjà nous avons été témoins de cette succession des années, laissant sans regrets s'enfuir un passé qui nous avait été dur et nous efforçant de tourner vers l'avenir un regard plus confiant, et toujours nous avons vu nos calculs trompés, nos espérances déçues et la triste réalité dépasser même nos craintes. Le temps marche d'un pas égal suivant les lois immuables qui lui ont été marquées, pendant que les hommes s'agitent grossissant chaque événement à la mesure des préoccupations qu'il leur cause. Que pense le Président de la République qui paraît ne penser à rien ? Quel ministère viendra pour un temps plus court remplacer celui qui depuis deux ans goûte les jouissances et percevait les bénéfices du pouvoir ? Quel groupe politique par son succès servira le mieux les intérêts privés de ses membres ? Tels sont en France les graves soucis de nos contemporains.

De tout cela que restera-t-il ? Chaque heure, chaque jour qui passe emporte avec lui des hommes et des choses dont bientôt nul ne se souvient. La postérité ne relira pas tant de méchants livres qui s'impriment aujourd'hui, elle ne parlera pas des sottises qui se donnent de l'importance, elle se désintéressera des luttes niasses et des querelles enfantines qui font oublier à la France de plus grands intérêts.

Dès maintenant l'on peut tracer la page dédaigneusement courte qu'un écrivain consacra quelque jour à l'histoire de notre temps : « Alors on vit se succéder en France des hommes qui promptement tombaient par leur propre faiblesse : le désordre régna dans la fortune publique et la ruine frappa les fortunes privées : l'improbabilité des gouvernants fut la source de scandales qui excitèrent le mépris universel : tout honnête homme fut repoussé par ce pouvoir qui, faible contre tous, n'eut de force que contre l'Église et les œuvres de la charité. C'est encore un sujet d'étonnement qu'une nation fière et vaniteuse ait si longtemps souffert ces humiliations et on doit les rappeler seulement pour montrer jusqu'où peut aller la patience d'un peuple. »

La France a cependant ce rare privilège qu'à l'heure des plus cruelles humiliations beaucoup de ses enfants gardent vivantes dans leurs cœurs les vieilles traditions d'honneur et de courage, et l'histoire si oubliée qu'elle soit, de notre temps, devra cependant rendre hommage aux nobles efforts des hommes qui tentent d'arrêter le courant auquel cède la foule et qui reven-

diquent les droits de la vérité ; elle devra saluer avec respect l'héroïsme de ces soldats qui vont sur des plages lointaines conquérir à leur patrie des colonies nouvelles et écrire avec leur sang la gloire du nom Français.

Cette pensée est pour nous une consolation et une espérance. La France, où nous vivons, ne paraîtra pas à la postérité indigne de tout éloge, et il est permis de croire qu'un pays, où tant d'hommes sacrifient à leurs convictions leurs intérêts et leur repos, où tant de bras savent porter une épée, n'est pas irrémédiablement perdu.

Un peuple peut revenir de ses erreurs, il peut, éclairé par les événements, révolté par l'injustice, secouer le joug, si bas que se soit courbé son front. Nous l'espérons ; mais il faut que notre espoir ne soit pas stérile. Comptons peu sur les événements et beaucoup sur nous-mêmes. Lorsque chacun avec le sentiment exact de sa responsabilité viendra se mêler aux luttes de la vie publique et, sans mesurer son énergie et son dévouement consacrer ses efforts à la défense de la vérité, alors il nous sera permis de reprendre confiance ; alors nous verrons se réaliser ce que nous désirons pour notre pays, pour vous nos lecteurs, pour nous-mêmes, que la probité, l'intelligence et l'honneur président aux conseils du pouvoir ; alors nous pourrions attendre de l'avenir ce que le passé ne nous a pas donné.

BULLETIN POLITIQUE

La réunion des droites du Sénat vient d'adresser aux électeurs sénatoriaux un manifeste qu'ils devront lire et méditer avant de se rendre au scrutin. Les sénateurs conservateurs font au bon sens et aux sentiments patriotiques des électeurs, un appel qui doit être entendu.

Le Parlement s'est séparé après avoir adopté le budget des recettes pour 1885, et autorisé l'ouverture d'un crédit de un milliard 32 millions 916.767 fr. pour subvenir aux dépenses des trois premiers mois de l'exercice 1885.

Voilà donc des Chambres qui auront siégé jusqu'au 29 décembre pour ne pas même voter le budget, et qui n'auront voté les douzièmes provisoires que par un expédient financier d'une légalité fort douteuse, et en introduisant dans la gestion des finances l'arbitraire ministériel. C'est le milliard de la guerre de Chine et de la campagne électorale : munis de cette provision, les ministres pourront se livrer à toutes les fantaisies de leur politique coloniale, et n'auront rien à refuser aux députés ministériels pour les besoins de leur candidature au printemps prochain.

Espérons au moins que ce milliard fera ouvrir les yeux aux délégués sénatoriaux, au moment des élections du 15 janvier.

Il est encore difficile de se rendre un compte exact de l'opinion des délégués choisis le 21 décembre : on sait seulement, d'après des calculs certains, que les conservateurs auraient presque partout obtenu la majorité, soit avec l'ancienne loi, soit avec le suffrage universel, et si les dispositions de la loi nouvelle n'avaient pas été ouvertement calculées pour assurer, à tout prix,

le succès des républicains. Quoi qu'il en soit, on peut encore espérer que le bon sens des délégués des campagnes ne se laissera pas prendre aux promesses trompeuses des agents du ministère, et qu'ils refuseront de s'associer par leur vote à la politique du désordre dans les finances, du déficit dans le budget, des expéditions lointaines et inutiles, à la politique qui ruine l'agriculture, le commerce et l'industrie.

A TRAVERS LA SEMAINE

Le 4^{er} janvier. — L'année s'ouvre sous de sombres auspices. Rochefort nous prédit que 1884 s'étant fermée dans la boue, 1885 se terminera dans le sang.

L'impôt sur la misère. — La semaine dernière s'est terminée par le vote au Sénat de l'impôt sur toutes les congrégations, même sur celles qui comme les Petites Sœurs des Pauvres font vivre les malheureux des secours qu'elles vont quêter pour eux. M. Buffet a prononcé un magnifique discours contre cette nouvelle iniquité, il a énergiquement flétri cet impôt sur la misère et déclaré qu'un pareil argent souillerait le Trésor public.

Dévouement. — Il nous a été donné d'entendre ce mot du cœur d'un de ces hommes qu'on veut chasser aujourd'hui du chevet des malheureux soldats. Ce mot d'un aumônier militaire : « On croit nous réduire par la famine par la suppression de notre traitement. Nous ne savons pas comment nous ferons pour vivre, mais nous resterons, et nous resterons quand même nous devrions payer un impôt pour rester. »

Entendez-vous les Paul Bert, les Jules Roche et autres écumeurs de budget, vous qui ne consentiriez même pas à rester députés s'il n'y avait rien à émarger, entendez-vous ce cri du cœur d'un de ces hommes dont le dévouement vous fait peur, parce qu'il vous fait honte ? Il vous faudra d'autres moyens pour les supprimer et vous y viendrez ; il faudra la guillotine ou la fusillade, mais rappelez-vous l'histoire : le même tombereau qui aura entraîné vos victimes vous trainera comme elles.

Vacances. — Le Sénat et la Chambre se sont mis en vacances, pour procurer à la France la trêve des confiseurs. Avant de se séparer, ils ont donné au gouvernement un blanc-seing pour percevoir et dépenser un milliard. Attention, contribuables, vous allez voir la danse des écus.

En Orient. — Les nouvelles particulières qui nous parviennent du corps expéditionnaire nous apportent de mauvaises nouvelles de l'état sanitaire de notre armée. Les fièvres paludéennes nous font plus de mal que les Pavillons-Noirs et les Chinois. Pendant ce temps, Grévy signe les quittances de ses locataires, la grâce des assassins, et soigne sa digestion.

Toujours l'état de représailles. — Toujours et continuellement l'on envoie subrepticement d'une part, au grand jour de l'autre, de tous côtés, de toutes les sortes, des troupes au Tonkin. On ne s'est pas ce qu'il en est parti, on ne sait ce qu'il en part, on ne sait pas ce qu'il en partira. Et pourtant M. Ferry nous dit que c'est un simple « état de représailles. » Que diable serait-ce donc si c'était une guerre ?

Et sait-on bien ce qui se passe là-bas ? Sait-on au juste quelle est la position déplorable du général Brière de Lisle ? — Non, on ne le sait pas. Puisse-t-on ne le savoir jamais !

Toujours les millions des princes. — Le *Lyon-Républicain* publie encore, cette semaine, un article contre les princes d'Orléans et leur reproche, pour la centième fois leur

fameuse réclamation de millions. Il nous semble enfin que M. Bocher, que tous les journaux de bonne foi ont assez clairement réfuté cette calomnie. Il est dorénavant indiscutable : 1^o que les princes d'Orléans n'ont jamais réclamé un liard ; 2^o qu'on ne leur a jamais rendu ce qu'on leur devait, mais seulement le reste de leurs propriétés dans l'état où elles se trouvaient. Qu'importe, on ment, on ment encore ; il en reste toujours quelque chose.

Goritz. — L'aumônier de M^{me} la comtesse de Chambord, le R. P. Bole, de la Compagnie de Jésus, a célébré, le 2 décembre, son jubilé de religion. Le Révérend Père est, en effet, entré dans la Compagnie de Jésus le 2 décembre 1834.

L'Eco del Littorale, journal catholique de Goritz, annonce que Madame a voulu que cet heureux jubilé fût célébré comme une fête de famille au palais Lantieri, qu'elle habite en ce moment, comme nos lecteurs le savent. En outre, l'auguste veuve de Henri de France a fait don de 400 florins à l'asile de Saint-Joseph, de 200 florins à la Société de Saint-Vincent de Paul, de 200 florins au comité de bienfaisance des dames catholiques de Goritz.

D'autre part, Mgr Zorn, prince-archevêque de Goritz, a exprimé au digne jubilaire ses plus vives félicitations.

Le R. P. Bole est originaire du diocèse de Besançon.

Espagne. — La péninsule Ibérique est en proie aux tremblements de terre. Les désastres connus jusqu'à présent sont incalculables. Il ne s'agit pas seulement de monuments détruits ou endommagés, mais d'un grand nombre de victimes humaines.

Les cathédrales, chefs-d'œuvre de l'art catholique ont éprouvé d'irréparables dommages aussi bien que ce qui reste des chefs-d'œuvre de la civilisation arabe. L'Alhambra a particulièrement souffert.

Fléaux. — Si l'Espagne souffre des trépassaillements de son sol, la France souffre de l'incurie, de l'ignorance, de la vanité bête, de l'incapacité, de la crucherie et de la méchanceté de ceux à qui elle a confié ses destinées. Les désastres résultant des causes naturelles nous attristent : ceux qui résultent de la bêtise jointe à la méchanceté nous écœurant et nous révoltent.

Élections des juges consulaires. — M. Jandin, président.

JUGES TITULAIRES : MM. Joannès Fauché ; Adrien Paule ; Léon Béliston ; Auguste Robin ; Antoine Troutet ; Ulysse Pils ; Ath. Marthein ; François Favre ; Claude Perret ; Louis Rousset.

JUGES SUPPLÉANTS : Louis Couturier ; Olivier Faye ; Fayet-Mouton ; E. Gaudin ; A.-D. Gauthier ; François Lemonon ; Emmanuel Pichot ; Louis Vuillet.

Un Sermon de Charité, en faveur des Œuvres de la paroisse Sainte-Anne du Sacré-Cœur, sera prêché dans l'église primatiale de Saint-Jean, le samedi 17 janvier, à 3 heures, par S. G. Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea, auxiliaire de Mgr l'Évêque de Grenoble.

Sous l'impulsion du zélé curé de cette paroisse intéressante, dont la population de dix mille âmes n'est pas pourvue des dons de la fortune, des Œuvres d'une capitale importance sont en pleine voie d'organisation, notamment l'école des Frères, qui a vu doubler le nombre de ses élèves. Les écoles libres reçoivent déjà 650 enfants.

On trouvera dans les librairies religieuses des cartes de l'enceinte réservée, en échange d'une aumône de 3 francs.

Nécrologie. — Le corps médical de notre ville vient de faire une perte sensible. M. le docteur Rodet, ancien chirurgien-major de l'Antiquaille, fondateur à Lyon de cette admirable institution de la Société protectrice de l'enfance, dont il était le président, est décédé cette semaine. M. le docteur Rodet était un

homme de bien et un homme de dévouement. Allié à la famille Chappet, il avait trouvé auprès de ses parents des auxiliaires pour l'aider dans sa tâche.

Facultés catholiques. — Nous lisons dans le *Bulletin des Facultés : Les Conférences solennelles du vendredi soir*, si goûtées du public lyonnais les années précédentes, recommenceront dès le second vendredi de janvier 1885. Les dames y seront admises. On pourra, dès le commencement de janvier, se procurer des cartes d'entrée au secrétariat des Facultés, rue du Plat, 25.

Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, a accepté la présidence générale des Congrès eucharistiques. C'est une heureuse nouvelle. Nul, assurément, n'était plus digne de succéder aux Ségur, aux La Boullerie, aux Duquesnay; nul n'était plus capable de maintenir et de développer l'œuvre à laquelle la direction de ces saints évêques a donné une si grande force et une si belle expansion.

Conversion. — Le fils unique de l'évêque protestant de Rochester, étudiant d'Oxford, M. Algar Labouchère Thovold, vient d'abjurer le protestantisme pour embrasser la religion catholique. Cette conversion a fait naturellement beaucoup de bruit en Angleterre.

Les Ecoles Catholiques

Au commencement d'une nouvelle année, nous avons à cœur de renouveler l'expression de notre sympathie et de notre dévouement en faveur des écoles libres que l'injustice et la haine des gouvernants ont obligé les catholiques de fonder et d'entretenir.

Pendant l'année qui vient de finir, nous avons eu encore à subir les extravagantes dépenses et les faveurs exclusives dont sont gratifiées les écoles laïques.

Les monuments scolaires ont été encore édifiés aux frais des contribuables; et, c'est par une accumulation de millions qu'au budget de l'Etat, comme à celui des communes trop complaisantes, se comptent les dépenses scolaires. Mais nous devons d'autant plus raviver le courage des bienfaiteurs des écoles libres que, malgré l'injuste ostracisme dont elles sont frappées par les gens du pouvoir, ces écoles ne cessent de progresser; leur succès s'accroît de plus en plus; c'est une raison encourageante pour appeler la persistance de tous les catholiques, non seulement à soutenir les écoles qui existent, mais à aider à la fondation de nouvelles.

L'affluence progressive des élèves dont les familles réclament l'admission dans des écoles chrétiennes, en désertant les écoles laïques, exigent de nouvelles créations.

Les motifs de ces besoins, comme aussi les preuves des succès obtenus pendant l'année 1884 résultent des faits que le grand nombre des intéressés doivent connaître. C'est dans ce but que, pour la cinquième fois, le comité central des écoles et des intérêts catholiques a publié le 29 décembre dernier un rapport annuel adressé à S. E. le cardinal-archevêque sur l'œuvre scolaire.

Ce rapport constate ce que nous venons d'indiquer : Les familles lyonnaises sont soucieuses de l'intérêt de leurs enfants, non seulement en ce qui concerne leur instruction, mais elles ont à cœur de satisfaire les besoins de leur âme.

Depuis cinq ans, cette nécessité d'une éduca-

tion chrétienne a été de plus en plus affirmée.

Avant tout, des remerciements sincères sont adressés à tous ceux qui ont prêté leur concours si généreusement au succès de l'œuvre.

La presse lyonnaise qui ne laisse pas Dieu en dehors des institutions humaines, a secondé avec empressement le mouvement de réaction contre les écoles d'où l'instruction religieuse est exclue. Les listes de souscription ont fourni d'abondantes ressources.

Les Dames Lyonnaises, organisatrices et directrices de la vente de charité, on, rivalisé de zèle intelligent, d'un dévouement admirables. Les inspections des écoles et les examens de la fin de l'année ont été l'œuvre d'hommes dévoués. Des professeurs éminents des Facultés catholiques, réunis à des hommes de foi et de savoir, ont accepté de constater et de sanctionner les succès des études pendant l'année.

Des cours de musique et de gymnastique ont été organisés et dirigés par des commissions spéciales.

Tous ces efforts ont été et seront puissants et efficaces, car ils sont inspirés par la pensée d'assurer le règne de Dieu sur les âmes. Pour réaliser les résultats, ces efforts ont été favorisés et entretenus par la charité.

Les souscriptions recueillies par la presse, soit pour l'entretien des écoles, soit pour la distribution de prix aux élèves, se sont élevées au total de plus de 100,000 fr.

La vente de charité a produit près de 33,000 fr.

Le total général des sommes reçues a donc été de 134,606 fr.

Les dépenses ont excédé les recettes. Cet excédent a pu être couvert par d'autres ressources.

Tous ces résultats concernent le côté matériel de l'œuvre, mais ils ne sont pas les seuls.

L'instruction donnée dans les écoles chrétiennes, ainsi que le proclame le rapport que nous commentons sommairement, doit être l'objet de préoccupations constantes et de soins persévérants. Cette instruction doit être aussi complète que possible, tout en offrant toutes les garanties religieuses et morales. Les inspections et les examens ont eu lieu.

Les jurys appelés, en 1884, à apprécier le savoir des élèves, ont eu la satisfaction de constater un progrès considérable dans le nombre et la valeur des candidats présentés. 395 enfants ont sollicité un certificat d'instruction primaire, c'est-à-dire 43 de plus qu'en 1883. 382 ont été jugés dignes d'obtenir ce certificat. La moyenne d'admission a été de 84 0/0, supérieure de 2 0/0 à celle de 1883. Ce qui a été constaté et mérité d'être signalé, c'est que tous les conseils donnés par les hommes les plus compétents ont été compris et mis en pratique par les maîtres et par les élèves. Les études ont été encore améliorées. Par les travaux écrits, comme par les épreuves orales, filles et garçons se sont distingués d'une manière sensible.

Les cours complémentaires de musique et de gymnastique, par les résultats qu'ils ont produits, récompensent le comité de sa sollicitude pour maintenir le niveau de l'éducation complète dans les écoles chrétiennes à un degré qui peut être mis, sans appréhension, en parallèle avec celui des écoles laïques.

Cette éducation maintient d'ailleurs la supériorité morale dont, par son déplorable régime scolaire, l'Etat ne tient aucun compte, et que les familles chrétiennes recherchent avec tant d'empressement.

Mais les succès progressifs de nos écoles privilégiées font comprendre que de grands

sacrifices sont imposés par ces succès mêmes. Il faut que la charité ne se ralentisse pas pour l'œuvre capitale dont il s'agit.

Il y a eu accroissement du nombre des élèves et du chiffre des ressources pendant la dernière année; progrès dans l'organisation de l'enseignement, mais aussi un besoin de nouvelles écoles catholiques se fait sentir. De nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites. Des locaux plus nombreux ou agrandis sont indispensables; un personnel enseignant supplémentaire devient nécessaire. Que la foi lyonnaise excite donc le courage et le dévouement de chacun; que la charité les sanctionne. Et, si le véritable enseignement populaire est combattu par les ennemis de Dieu, malgré les charges nombreuses et injustes dont les familles chrétiennes sont accablées, qu'elles ne reculent pas devant leurs libéralités habituelles; qu'elles proclament de nouveau que, pour elles, la force ne prime ni le droit ni la volonté des Français catholiques.

L. DUCURTYL.

Encouragements

Nous recevons d'un de nos amis la note suivante qui s'adresse à tous les collaborateurs et à tous les amis de notre œuvre.

1884 se termine au physique par un brouillard glacial; au moral, son crépuscule voit une assemblée de vieillards mettre la main dans la besace du pauvre pour lui voler son pain. Que sera 1885! Dieu seul le sait. Peut-être verra-t-elle cette stupidité brutale applaudie par un grand nombre? Les sages à cause de leur révolte contre le ciel sont devenus fous. Pour punir leur orgueil il leur a mis le nez dans la fange! qu'ils y restent jusqu'à ce qu'il plaise à la miséricorde divine de les en retirer! pauvre France! combien de temps encore à cause de ses crimes restera-t-elle étendue sur son lit de douleur et de honte! 1885 lui offre un remède pour les guérir: elle pourrait le prendre si elle voulait; le prendra-t-elle! la sagesse humaine n'ose l'espérer: Gloire donc à ceux qui comme vous, messieurs, consacrent leur beau talent et leur noble cœur à la soulager et à lui montrer le salut. Dieu les couronnera non pas parce qu'ils auront réussi, mais parce qu'ils auront fait ce qu'ils devaient faire.

L'Impôt sur le Revenu

Il n'existe pas en France de congrégation religieuse plus populaire et plus uniquement inspirée par la charité chrétienne que celle des *Petites sœurs des pauvres*. De jeunes filles, l'élite de la phalange sacrée des vierges chrétiennes, recrutées dans tous les rangs de la société, quittent le foyer domestique et forment en commun une nouvelle famille. Elles adoptent pour enfants ce qu'il y a de plus abandonné dans le monde et de plus repoussant aux yeux de la chair: les vieillards infirmes, hommes et femmes, non seulement perdus de maladies, mais souvent aussi perdus de vices, abîmés, dégradés, rendus méchants par une impiété grossière et par de grossières débauches.

En entrant dans la communauté, ces saintes filles n'apportent d'autre dot qu'un ardent amour de Jésus-Christ et de ses membres souffrants. Leur charité est la source inépuisable

ble qui alimente leur œuvre. Pour se procurer les ressources nécessaires à l'entretien et au soulagement de ces malheureux, elles se font mendiantes. Elles quêtent, demandant de maison en maison, les restes de pain, de viandes ou de légumes, les vieux vêtements, les rebuts de tout genre. Elles recueillent les débris des établissements publics, maisons d'éducation, hospices, casernes, les offrandes des dames de la halle. Comme l'abeille extrait le suc des fleurs pour en composer son rayon de miel, ces sublimes mendiants, avec la céleste industrie de leur infatigable charité, composent de ces rebuts du monde le trésor de leurs pauvres. Elles donnent plus que du pain: elles donnent leurs soins, leur dévouement, leur jeunesse, leur liberté, leur vie: elles sacrifient la délicatesse des sens, d'un esprit quelquefois très cultivé, d'un cœur vertueux et pur. Sait-on ce qu'il en coûte à ces chrétiennes pour servir les maîtres qu'elles se sont choisis, pour passer les jours et les nuits parmi ces infirmités, ces maladies, ces décompositions physiques et morales de la vieillesse?

Dès le début, cette œuvre d'héroïsme surnaturel eut la faveur populaire. La main du peuple posa la première pierre, éleva la première maison qui a abrité l'ordre.

C'était vers 1840, dans la ville de Saint-Servan, en Bretagne. L'œuvre, née depuis quelque temps d'une pauvre ouvrière nommée Jeanne Jugan, avait vécu dans une mansarde; elle grandissait, il lui fallait une maison et le grand jour. L'argent manquait. Confiantes en la Providence, Jeanne et ses sœurs en héroïsme entreprirent de bâtir elles-mêmes l'hospice, sur un terrain que de riches bienfaiteurs leur avaient donné. On les vit prendre la pioche et apporter des pierres. Alors la charité des ouvriers s'émut. Tout ce qu'il y avait dans la ville de maçons, de charpentiers et de gens du bon peuple, se rassemble; on convient de donner tous un jour de travail par semaine. — La maison s'éleva rapidement, sur des proportions magnifiques.

Animée du feu divin de la charité, l'institution s'est étendue avec la rapidité de l'incendie. Elle compte aujourd'hui plus de cinquante maisons, plus de mille religieuses, qui soignent et entretiennent près de dix mille vieillards.

Cette société est l'honneur de l'Eglise et de la France; devant elle s'inclinent les ennemis les plus acharnés des sociétés religieuses; elle est le plus brillant fleuron de la couronne de la charité chrétienne; elle ne vit que pour le soulagement des malheureux; pas une obole des revenus que lui fait la charité publique n'est détournée de cette destination. Qui ne sent que ces revenus sont sacrés? Qui oserait porter sur ce patrimoine des pauvres une main sacrilège? Aucun gouvernement n'avait encore eu cette audace criminelle. La troisième République, qui se vautre dans la fange de toutes les turpitudes, n'a pas reculé devant cette ignominie. Le fisc n'a pas eu honte de mêler sa main sordide et rapace aux mains des pauvres, pour puiser dans cette caisse de la misère. Il a fait estimer par ses agents, dressés à toutes sortes d'inquisitions vexatoires, les immeubles où s'abrite cette charité sublime, et les a fait imposer, ainsi que ceux des autres congrégations, au *cinq pour cent* des revenus qu'ils représentent. C'est assurément une nouveauté de voir le trésor de l'Etat secouru par la charité publique: il s'est inscrit d'office au budget des pauvres pour la somme de 4,200 fr.

Il est notoire que le revenu d'un immeuble ne dépasse pas le trois pour cent de sa valeur réelle; pour mieux accentuer l'injustice, la loi

Toute rouge de plaisir, Roseline balbutia quelques remerciements inintelligibles en recevant son livre. Puis, le docteur sauta sur son cheval qu'il mit au trot; et peu d'instants après arriva à la Mulatière.

A l'entrée du village se trouvait une écurie sur la porte de laquelle se tenait un jeune garçon qui, apercevant le docteur, saisit son cheval par la bride pendant que le cavalier sautait à terre.

— Soigne-le bien, Jacques, il est très fatigué! cria Gustave en s'éloignant de toute la vitesse de ses jambes.

Il eut bientôt atteint son domicile. C'était une petite maison, n'ayant qu'un étage divisé en deux appartements, habités, l'un par le docteur, l'autre par un contre-maître d'usine. Quant au rez-de-chaussée, il était entièrement occupé par la propriétaire de la maison, qui cumulait les emplois, la

constitution d'alors ne s'y opposant point; fruitière de son état, la mère Ravut faisait le ménage de ses locataires et leur servait au besoin de concierge, ce luxe de notre civilisation étant inconnu à la Mulatière. Sur la porte de chacun des deux appartements était appendu un petit écriteau où se lisaient ces mots: *En cas d'absence, parlez à la fruitière.*

La mère Ravut avait le plus grand soin de ses locataires, mais toutes ses sympathies et ses aimables prévenances étaient pour le docteur. Disons tout de suite que la digne femme portait dans son cœur le corps médical tout entier, et cela depuis certaine époque de sa jeunesse où elle avait connu un aide-chirurgien de régiment qui aurait eu pour elle, à ce qu'elle prétendait, les sympathies les plus intimes... si elle le lui avait permis!

Entendant le pas du jeune homme qui escaladait quatre à quatre les marches de l'escalier, la fruitière apparut sur le seuil de la porte en vraie tenue de cordon bleu, les manches retroussées jusqu'au coude et le corps enveloppé d'un vaste tablier blanc.

— Bon dieu! major, d'où venez-vous si tard? exclama-t-elle en voyant son locataire.

La mère Ravut donnait le nom de *major* à tous les médecins en souvenir de l'aide-chirurgien qui, certainement, avait dû devenir major.

— Ne vous fâchez pas, madame Ravut, dit gaiement le jeune homme, en jetant sur un meuble sa cravache et son chapeau, et s'asseyant devant une table où depuis longtemps son couvert était mis. Le dîner doit être cuit et recuit, mais n'importe! Je me sens un appétit à dévorer des tiges de bottes! Ainsi ne vous tourmentez pas si le rôti est un peu desséché!

Disant cela, Gustave prit dans une assiette une certaine quantité de potage fumant que la mère Ravut venait d'apporter sur la table, et tout en remuant avec sa cuiller le bouillon trop chaud, pour qu'il lût fit possible de le porter à ses lèvres, il lui raconta familièrement l'incident qui avait retardé son retour. Comme il lui dépeignait minutieusement les traits et la tournure de la jeune fille à qui il avait donné ses soins, la fruitière l'interrompit en s'écriant:

— Mais, c'est la nièce à mame Bézaud!

— Vous connaissez ces dames?

— Si je les connais?... c'est-à-dire que je les ai connues toute ma vie!... pas la petite, s'entend!...

— Et, demanda Gustave, en affectant un air indifférent, elles sont riches?...

— Riches!... si je vous disais, major, que la Bézaud a des mille et des cents qu'elle n'en saura jamais le compte!... Riche!... ah! seigneur, elle en a plus maintenant à manger par jour qu'elle n'en a gagné autrefois en dix ans!

— Elle n'a donc pas toujours eu de la fortune?

— Ah! c'est une drôle d'histoire que la sienne, allez! Pour avoir eu de la chance, faut dire qu'elle en a eu!... Tenez, major, je vas vous servir vos petits pois, et pendant que vous mangerez, je vous conterai cela, ça vous distraira.

— Volontiers, madame Ravut, répondit le docteur, non sans une certaine appréhension, car la digne comère avait une telle exubérance de parole que ses récits prenaient parfois les proportions d'un poème épique.

Après s'être plantée debout, en face du jeune

homme, solidement étampée contre le buffet qui se trouvait derrière elle, la mère Ravut commença en ces termes:

— Faut vous dire d'abord, qu'à l'âge de vingt ans, Euphémie, c'est le petit nom de M^{me} Bégaud — était la meilleure lingère du pays. On se l'arrachait, chez les bourgeois! Sage, laborieuse et habile, donc! C'était surtout pour les arrière-points qu'elle n'avait pas sa pareille! — Vous savez, Major, ces petits points, tout petits, tout petits, qui se touchent tous, comme il y en a à l'ourlet de vos chemises?...

Gustave fit un signe d'assentiment, tout en dissimulant une légère envie de bâiller. — Avec un tel luxe de détails le récit de la mère Ravut menaçait de se prolonger indéfiniment.

— Ah! vous avez fini, dit-elle, je vas vous servir le poulet, attendez-moi un instant.

— Je vous attends, M^{me} Ravut, répondit docilement Gustave.

Le rôti servi, la fruitière reprit: — Vous comprenez que Phémie était souvent demandée en mariage, car c'est un trésor qu'une femme comme cela dans une maison! Mais la demoiselle était difficile; même qu'à force de fréquenter des gens comme il faut, elle était devenue... comme qui dirait un peu mijaurée! Puis, elle avait des principes qui ne badinaient pas! D'abord, la première chose qu'elle demandait à celui qui se présentait c'était s'il allait à la messe; et, ma fine, s'il s'embranchait là-dessus, bernique! il n'avait qu'à tourner les talons!

(La suite au prochain numéro.)

qui frappe les congrégations prend le cinq pour cent comme base de l'évaluation de leur revenus. C'est violer, en haine des congrégations, toutes les règles de l'égalité devant l'impôt et devant la loi.

En vain, M. Clément a-t-il présenté au Sénat un amendement excluant de cette mesure odieuse « les établissements consacrés aux malades, aux infirmes, aux enfants et aux vieillards indigents. » Le Sénat a sanctionné cette infamie et cette iniquité par 128 voix contre 125. Ce vote est le digne pendant de la décision du conseil municipal de Paris supprimant la desserte du collège Chaptal à un hospice de cholériques desservi par des religieuses.

Oh! philanthropes du dix-neuvième siècle! comme vos œuvres condamnent vos déclamations mensongères! Oh! dignes fils de Voltaire, de Rousseau et de Catherine de Russie!

MM. Bathie, Buffet et Lucien Brun ont énergiquement protesté en faveur des *Petites Sœurs des pauvres*, et éloquemment flétri cette rapacité inique. « Jamais, ont-ils dit, jamais dans le Parlement français il ne s'est trouvé des hommes pour imposer la pauvreté, la misère; jamais on n'a vu, dans cette France si généreuse, l'argent des malheureux souiller le trésor public. Cela déshonore un pays! »

L'impôt sur la misère sera désormais perçu régulièrement. Chaque année, 4,200 fr. sortiront de la caisse des pauvres, pour aller engraisser les mains des valets de Marianne, des innombrables momies de sinécure, jusqu'au jour où la France se dégagera des étreintes du monstre de la République athée, dont les hideux tentacules fouillent jusque dans les plus intimes viscères de sa victimes, pour en arracher ce qui lui reste de sang, de biens, d'honneur et de vie.

A. BIESSY.

CORRESPONDANCE

On nous écrit des Eaux-Vives :

Le dimanche 21 décembre dernier, M. le baron Dallemagne, l'éloquent conférencier des cercles catholiques de France, donnait devant un auditoire d'élite réuni dans la grande salle du cercle une conférence sur l'Eglise et l'ouvrier.

Les ennemis de l'Eglise répètent sans cesse que l'Eglise a été l'ennemie de l'ouvrier et que, le méconnaissant, elle n'a rien fait pour lui, et l'orateur l'histoire à la main, rappelle la condition de l'ouvrier dans la société païenne et la condition de l'ouvrier dans la société chrétienne.

Dans la vieille société, dans cette Rome à l'apogée de la civilisation païenne, l'ouvrier était l'esclave, la chose du maître, lequel avait sur lui droit de vie et de mort. Dans la société chrétienne, au milieu de ces peuples barbares qui allaient renverser cette société corrompue de l'ancien monde, l'ouvrier était libre, il était l'égal de tous, aussitôt que la loi de Jésus-Christ devenait la règle de leurs constitutions.

En se faisant ouvrier, en naissant au milieu des petits, Jésus-Christ est venu affirmer l'égalité de tous devant Dieu; l'ouvrier en maniant ses outils qui sont la source de son bien-être et de sa tranquillité peut être fier et dire avec orgueil : Je travaille comme Dieu a travaillé, il m'en a donné l'exemple. Le riche et le puissant se souviennent que Jésus-Christ reçut les hommages des humbles et des faibles avant d'accepter les riches présents des grands de la terre.

A travers les siècles l'Eglise n'a cessé d'étendre sa sollicitude sur les ouvriers, elle les a couverts de sa protection, elle a ouvert de nombreuses écoles, et elle a rappelé aux riches que la première vertu enseignée par Jésus-Christ était la charité.

Enfin M. le baron Dallemagne termine en rappelant que l'Eglise qui a tout fait pour l'ouvrier est aujourd'hui odieusement persécutée, et que notre devoir à tous est de combattre pour la défendre.

Pourquoi faut-il que l'espace nous oblige à donner un résumé si court, si incolore de cette conférence. Espérons que nous aurons, nous aussi, la bonne fortune d'entendre une seconde fois à Lyon cette parole chaude et vibrante de M. Dallemagne, nous appelant au milieu de l'apathie générale à cette lutte glorieuse dont il nous donne l'exemple.

Candidats Suppressionnistes

Le père Mathieu était un petit homme rougeaud qui vilipendait à qui mieux mieux tous les patrons de la terre. Il était employé dans je ne sais plus trop quelle grande entreprise industrielle et avait coutume de dire : « Moi, si j'étais patron j'abdiquerais, car je veux la République partout, dans les maisons, comme dans l'Etat. Je dirais à mes employés : Je suis patron, mais je ne veux rester à ma place que si vous m'en croyez digne. Votons, et que le plus capable, celui que le suffrage aura désigné, soit notre mandataire et notre chef. »

Et chacun d'approuver hautement ces nobles sentiments et d'estimer le père Mathieu plus qu'un héros de la Rome antique.

Or, il arriva, par je ne sais quel concours de circonstances, que le petit père Mathieu devint patron, par voie de succession.

Que fit-il ?

Il prit une plume, de l'encre, du papier, et calcula :

« Un, deux, trois, quatre, cinq, cinq employés sont pour moi.

« Un, deux, trois, quatre, cinq, six, six me sont opposés.

« Si je fais voter, je suis coulé. Donc... je ne le ferai pas... Oui, mais j'ai promis. J'ai promis? Mais, dans l'intérêt même de la maison, ne ferai-je pas bien de conserver mes pouvoirs ?

« Voyons : réfléchissons : X est un imbécile, Y est un sot, Z est un maladroit... Tandis que moi... si j'abandonne les rênes du char, le char se brisera contre un rocher. Si le gouvernement tombe en de telles mains, c'est le naufrage... Donc, il est de mon devoir de conserver mon autorité, et je la conserve. »

Et il la conserva. Oui, il la conserva, à la face ébahie des chers administrés !

Que mes lecteurs ne me prêtent pas ici des allusions que je ne fais pas. Non, je ne compare pas les candidats suppressionnistes au bon petit père Mathieu. La charité, je veux dire, la vérité, m'en garde !

Je sais bien que les candidats suppressionnistes vont être nommés sénateurs avec charge de se démettre dès leur arrivée au pouvoir. Je sais bien que ce sont des hommes qui ont le mandat impératif de se suicider; oui, mais le fait que je racontais tout à l'heure se passait il y a quinze ans, alors que la République ne rayonnait pas sur la France paisible et prospère.

Hier, on pouvait encore craindre des défaillances, des duplicités, des ambitions folles, mais aujourd'hui !

Aujourd'hui, où sont donc ceux qui mentent, ceux qui trompent, ceux qui nuisent? De bonne foi, où sont-ils, de nos jours, ceux qui cherchent des places et qui manquent à leur parole? Y a-t-il de ces gens-là en République? Fi donc, est-ce même à discuter ?

Aujourd'hui le peuple est libre, le peuple est éclairé, le peuple est grand, le peuple est instruit, le peuple nage dans l'abondance, il n'est plus un enfant, il marche seul, il sait se guider, il sait ce qu'il fait et s'il nomme sénateurs les candidats suppressionnistes, c'est qu'il les connaît, et sait que ces hommes d'abnégation et de courage, le jour même des élections donneront leur démission, et fiers, le front haut, le regard vainqueur, reviendront dans leurs foyers, comme Cincinnatus à sa charrue.

Oui, vous vous acquitterez de votre mandat, d'hommes dévoués entre tous les hommes dévoués de ce siècle de dévouement; oui, vous remplirez scrupuleusement le rôle qu'on vous a donné, ô hommes grands de cet âge de grandeur intellectuelle et morale; oui, vous vous laisserez, par dévouement, nommer sénateurs d'un Sénat que vous reprouvez justement; oui, vous pousserez le dévouement jusqu'à vous sacrifier à la grande cause du peuple, aux saines et généreuses doctrines de 93; et qui sait, oui, qui sait si vous ne le pousserez pas même jusqu'à détruire, toujours par dévouement, l'opinion favorable que le peuple a de vous, en conservant, pour le bien du pays, cette place que vous ne deviez pas garder! Qui sait enfin si vous n'irez pas jusqu'au sacrifice, jusqu'au martyre de faire partie d'un pouvoir que vous abhorrez, répétant avec Tartufe lorsqu'il reste chez Orgon, et accepte ses dons et sa succession :

Allons, il faudra donc que je me mortifie.
Augustin RÉMY

Œuvre des Fourneaux de la Presse

Le Comité de direction des Fourneaux et celui de la Presse lyonnaise ont tenu dernièrement une assemblée générale pour prendre connaissance des résultats acquis et ont arrêté les dernières mesures en vue de l'ouverture des Fourneaux qui a eu lieu lundi dernier.

Le président de la séance s'est rendu l'organe, au nom de la presse lyonnaise, de la reconnaissance de tous pour les éminents services du comité.

Il a donné connaissance d'une lettre fort sympathique de Mme Massicault, présidente du Comité charitable des Dames Lyonnaises, accompagnant un chèque de 12,000 fr. à titre de première allocation et demandant trente mille bons, à distribuer par les soins des dames du comité, contre le paiement de 9,000 fr.

Lecture a été donnée également de la réponse adressée à Mme Massicault.

Ces deux documents ont été accueillis par de vifs applaudissements.

M. Jandin, président du comité de direction, a prié alors l'assemblée de reporter ses remerciements :

A tous nos souscripteurs et spécialement au comité des Dames Lyonnaises, qui nous a compris pour une si forte part dans sa première répartition ;
A l'autorité militaire, qui a puissamment contribué à l'établissement de nos fourneaux, non seulement en nous prêtant les ustensiles indispensables, mais en nous fournissant encore des hommes pour les transporter et les installer ;

A la municipalité lyonnaise et à M. Palandre, conseiller municipal, qui nous ont gratuitement offert les locaux nécessaires et supprimé ainsi une de nos plus grosses difficultés.

Enfin, aux Sœurs directrices des cinq Fourneaux actuels, dont la coopération nous a épargné beaucoup de temps et d'argent, soit en mettant les directrices nouvelles au courant de leurs fonctions soit en refusant toute indemnité pour le travail double qui leur incombe et pour les dépenses d'installation et de locaux affectés à ces cinq établissements.

Si nous n'avions pas rencontré le concours de tous ces bons vouloirs associés dans une commune solidarité envers les ouvriers sans travail, notre entreprise aurait couru le risque d'un échec plus pénible à nos sentiments que mortifiant pour notre amour-propre.

L'argent des souscripteurs n'aurait pu à lui seul remplacer cette noble et généreuse émulation.

La proposition de M. Jandin a été votée à l'unanimité.

M. Alfred Girodon a offert gracieusement au comité un local quai de Retz, 3, au rez-de-chaussée, où toutes les communications relatives aux Fourneaux devront être désormais adressées.

MM.

C. Pillet.	400 »
Devienne-Gilbert.	40 »
Andraud.	45 »
A. Pirjantz, de Micocheux et Cie.	200 »
A. Rosset.	400 »
F. Brossette.	300 »
Anonyme.	20 »
Paul Croizat.	200 »
Jacques Bernard, ancien maire de la Guillotière.	200 »
Bine Genton et Cie.	500 »
La Foncière-transports et la Lyonnaise réunies.	300 »
Compagnie de l'Omnium.	300 »
Maxime-Lalouette.	400 »
Victor Lalouette.	400 »
Gustelle et Ponson.	300 »
A. Rejaunier.	400 »
L. Ruby.	50 »
Jaubert, Audras et Cie.	500 »
C. V., F. V., Mme A. V., J. V., Mlle M. V., J. V., Mlle J. V.	400 »
Loubet, peintre.	40 »
Collier, Champelaudier et Cie.	400 »
Etreennes de la petite Mina.	15 »
A. Carrel et fils.	200 »
Duviard Dime.	400 »
J. Seve.	40 »
El. Seve.	50 »
Gindre Dechavany.	400 »
Reyre-Louvier et Belissen.	400 »
Compagnie des Mouches.	300 »
H. Ruegg et Cie.	400 »
D. P. Lacour.	20 »
Dr Rodet.	400 »
A. S. abonné du Salut Public.	400 »
Chambre des avoués à la Cour d'appel.	500 »
Louis Saint-Olive.	300 »
Payraud.	400 »
Une cagnotte.	50 »
Ponthus Cinier.	20 »
Chambre syndicale des vins et spiritueux.	200 »
J. Pillot.	20 »
Maxe, huissier.	50 »
Mme Mallet.	40 »
Louis Dorel.	50 »
A. Martin.	400 »
Cercle des teinturiers.	1.000 »
H. Perrot et Cie.	200 »
Société anonyme des tanneries Simon Ullmo.	300 »
Coint-Bavart.	50 »
Gamonet.	30 »
La Grande-Maison.	400 »
F. Renard.	400 »
Docteur Emile Coutagne.	40 »
E. G.	400 »
Louis Lupin.	50 »
Jules Dulac, rentier.	400 »
Gustave Delahante.	300 »
Fédération compagnonnique.	50 »
Holtzen.	20 »
Quête faite à l'arbre de Noël de l'Harmonie suisse.	100 »
Docteur Dor.	25 »
Dunand, constructeur.	50 »
Amy, de Brignais.	30 »
Robin.	100 »
Gérard.	400 »
Illaire.	40 »
Renoux, notaire.	50 »
Roche, Perlay et Cie.	200 »
Petrequin.	50 »
Emile Vautier.	200 »
Basset de Lapage.	50 »
Louis Molade.	100 »
E. M. Martin.	200 »
Anonyme.	240 »
Anonyme.	500 »
Peillon-Mérieux.	200 »
Tassinari et Châtel.	400 »
François aîné et Jeandeau.	25 »
Robert Propach et Cie.	400 »
Félix Jacquier.	200 »
E. Fougasse.	200 »
C. Eourdière et Cie.	100 »
Chamonnard, Frachon, Billion et Cie.	200 »
Rinck.	50 »
E. J.	5 »
Mme Henri Rolland.	50 »
Collecte à la fin d'un réveillon rue Terme.	40 »
Joseph Ricard, membre de la Chambre de commerce.	200 »
Marnas Bonnet et fils.	200 »
Vidal Galline.	400 »
Docteur Soulier.	50 »
Docteur Poncet.	400 »
J. P.	400 »
A. T. M.	400 »
Bonnet, directeur de l'Enregistrement.	20 »
Quête faite par le personnel de la maison Callamar, Rebatel et fils aîné.	27 50
Brasserie de la Perle.	26 »
C. Gentil.	5 »
Wettard.	2 »
Louis Girard et Cie.	25 »
L. S.	10 »
Un adepte des idées de P. J. P.	10 »
Louis Deville, avoué.	100 »
Auguste Guinon.	200 »
Benoît Durand.	10 »
M. et Mme Durand-Fabre.	20 »
Revenu et Risser.	50 »
Revenu et Mme Chatagnier.	20 »
N.-J. Vaganay, antiquaire.	20 »
L'Avenir des Familles.	50 »
Josephin Morel.	100 »
Mme Barnola et ses enfants.	160 »
Ruby et Cie.	300 »
Louis Payen et Cie.	200 »
M. et Mme Banès, propriétaires de la caserne de passage.	50 »
Mlle Billou.	30 »
Brussel et Kiefe.	100 »
J. Magnin et Cie.	50 »

Charles Mayor.	100 »
Mouisset.	50 »
Jean Maderni.	25 »
Georges, économiste de l'hôpital de la Croix-Rouge.	20 »
Produit d'une marotte par un groupe d'amis.	4 »
J. L. D.	10 »
Dolbeau, Davail et Cie.	100 »
J. Dolbeau père.	40 »
Jean Claude Biolay.	100 »
F. Billit-Brochier.	100 »
L.-F. Taulier.	20 »
Mme Tabureau.	50 »
Guillermin et Blanci.	100 »
Abbé Forest.	20 »
Mme Defond-Sigaud.	50 »
Blanc frères.	50 »
Ernest Roman.	25 »
Union des officiers en retraite.	15 50
Un cadeau refusé.	6 »
P.-H. Barbezat.	50 »
L. P.	20 »
Joanny Séve.	500 »
R.-D. Warburg et Cie.	300 »
G.-G.	100 »
Hugentobler, direct. des Sourds-Muets, à Villeurbanne.	20 »
Jaillard père et fils.	50 »
Ordonnance de nuit.	4 40
Communauté des huissiers.	50 »
Druard, notaire.	50 »
Félix Levarlet.	50 »
E.-R.	20 »
Mme Paul Chancel.	100 »
Pupier.	100 »
J.-B. Danguin.	20 »
Docteur Ollier.	200 »
Total.	17.420 50
Montant des listes précédentes.	50.420 85
Total à ce jour.	67.841 35

DONS EN NATURE

La graineterie de Bourgogne, 31, boulevard des Brotteaux, mille kilogrammes de pommes de terre.
MM. Streichenberger et Goubeau, 120, cours Charlemagne, cinquante hectolitres de charbon.
MM. Lièvre frères, 8, rue Constantine, 230 mètre de toile pour torchons et tabliers.
F. Reybet et Cie : une pièce de toile.
Compagnie de Montrambert : un wagon de charbon.
Marge et Malet : 16 caisses de macaroni.
M. Rancy, directeur du cirque, a bien voulu donner mercredi une représentation au profit de l'œuvre des Fourneaux. Tous les frais ont été à la charge du directeur, et nous apprenons que l'œuvre des Fourneaux a recueilli de cette fête une somme de 1500 francs.
M. Renard, directeur du cirque de Bellecour, a offert à son tour d'attribuer la totalité de la recette de son premier bal du 3 janvier, à la même œuvre.
Les souscriptions pour l'Œuvre des Fourneaux alimentaires sont reçues :
1° Au secrétariat de la presse, rue Confort, 14, (Agence Fournier);
2° Dans les bureaux de l'« Eclair » et des autres journaux faisant partie de l'Union de bienfaisance.
Les listes sont publiées uniformément par tous les journaux.

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

LAINES
A tricoter & au crochet
Pour œuvre de charité, le 1/2 kil. 4 »
Gris mélangé. 5 »
Mérisin et Saxe, écrus. 5 »
— toutes nuances. 6 »
Cachemire blanc et noir. 6 »
Anglaise irrétrécissable, écrue. 6 »
— couleurs. 7 »
Persan blanc, noir, couleur. 7 »
Mohair 7 »
Pèlerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants
A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

Place Saint-Nizier, rue Mercière
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison
MOUTH
Grand Magasin de Nouveauté
A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN
MISE EN VENTE
D'ARTICLES POUR ÉTRENNES
Par exception nos Magasins seront ouverts le Dimanche, 4 janvier.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.
La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.
La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.
Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.
L'Ecole laïque obligatoire, 2^{me} édition 1 vol. in-12 — 3 fr.

Promenades autour de Lyon

JEAN GERSON¹

En feuilletant le dernier numéro de cette publication toute lyonnaise et franchement artistique du *Lyon-Revue*, nous sommes tombés sur quelques pages du baron Raverat, pleines de faits, de bon sens et d'une exacte érudition qui jettent une vive lumière sur notre histoire littéraire et sur l'œuvre la plus admirable du génie humain. Nous voulons, et nos lecteurs l'ont déjà deviné, causer un instant avec eux de Jean Gerson et de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

C'est causerie sérieuse; mais ne sommes-nous pas au lendemain de Noël, à la veille des Rois, aux premiers jours d'une nouvelle année? Que sera demain pour vous lecteurs et vous lectrices? pour nous aussi qui traçons ces lignes? aurons-nous joies ou douleurs? que sais-je? Tout, jusqu'à notre incertitude, nous convie donc à agiter ces grands problèmes de Dieu, de l'âme, de la vie qui ont inspiré l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Vous le savez, tous les hommes ont, au cours de leur existence, des jours où le soleil est plus brillant, l'air plus transparent, les buissons sont plus verts et les roses plus embaumées, d'autres, bien nombreux, où le monde est plongé dans l'ombre pâle et triste d'un froid brouillard; ce sont nos jours de douleurs. Aussi toujours, partout l'humanité s'est écriée dans sa souffrance: pourquoi souffrir? dans sa joie: pourquoi mourir?

Mille voix et celles des sages et celles des insensés ont répondu; et la terre anxieuse s'est levée pour écouter ces paroles qui lui promettaient le bonheur ou la résignation. Mais bientôt elle s'est laissée, dans son désespoir, retomber comme Job sur son fumier. Rien encore n'avait su trouver le chemin de son cœur. Et voilà qu'un jour, un petit livre en latin, quelques centaines de feuillets, firent une dernière fois tressaillir l'Humanité. Jésus y parlait avec l'âme de l'homme, comme l'ami parle à l'ami, comme le père parle à sa fille bien-aimée; le Christ redisait les souffrances infinies de sa Passion, l'homme ses désirs éternels, ses espérances plus vastes que la mer sans rivages, que le ciel sans limite; et cet aveu douloureux de son impuissance à saisir, ici-bas, le bonheur si ardemment convoité, rendait l'homme humble. Alors Dieu prenait dans ses mains puissantes ce pauvre désespéré, et, comme le bon Samaritain, faisait couler l'huile et le baume sur ces plaies saignantes de l'amour-propre froissé, des passions irritées et inassouviées, des espoirs déçus et toujours renaissants. Alors l'œuvre divine était accomplie, une âme était mûre pour le ciel; car elle avait souffert et compris l'utilité de ses douleurs. C'est en effet la douleur seule qui peut arracher l'homme à la terre, l'amener jusqu'à Dieu et lui faire dire: « Je suis votre créature, vous êtes mon Créateur, je vous dois tout et je me donne tout entier à vous. »

Et depuis ce jour, toutes les générations ont

répété ce cri d'un cœur touché et convaincu; toutes les douleurs sont venues demander à ce livre une parole de consolation, toutes les faiblesses une parole d'encouragement.

Mais quel est l'auteur de ce livre mystérieux? « le plus beau livre sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile vient de Dieu », on ne le sait. Beaucoup l'attribuent à Jean Gerson. C'est l'opinion du baron Raverat; c'est aussi la nôtre.

Les patientes et sagaces recherches du savant baron apportent une force nouvelle à cette opinion, assez généralement admise, en France du moins. L'histoire nous apprend que Jean Gerson avait fait un séjour prolongé à Lyon, à la collégiale de Saint-Paul; il y enseignait le catéchisme et instruisait les enfants du peuple. Le grand docteur, chancelier de l'université de Paris, ambassadeur du roi au Concile de Constance, ne dédaignait pas, on le voit, d'instruire les petits et les humbles. C'était chose alors plus commune que M. Paul Bert et nos laïciseurs ne le pensent. Mais l'histoire oubliait trop de dire que le prieur des Célestins était le frère de Jean Gerson; M. le baron Raverat s'est donc attaché, avec raison, à faire l'histoire des Célestins. Il y découvrit tout naturellement que Jean Gerson voyait souvent, comme il était naturel, son frère le prieur, avec qui il était en très bonne relation d'amitié. Et suivi d'un ami commun, Gaspard de La Balme, ils allaient se promener à Oullins, dans la propriété de Merlet, qui occupait une partie de la vallée de l'Izeron. Bois ombrés, frais ruisseaux, belles cultures, et au loin une gracieuse ceinture de vertes collines charmaient les trois amis. Gerson y écrivait peut-être son *Imitation*. L'idée avait pu lui en venir d'un usage des religieux Célestins. Chaque jour le prieur, frère de Jean Gerson, donnait un sujet de méditation. Les religieux le résumaient ou le développaient suivant leur valeur intellectuelle. C'était là une source abondante où Jean Gerson pouvait largement puiser. Cela explique peut-être l'infinie variété de ces chapitres si pleins d'idées, de science de Dieu, de lumières sur le cœur humain. L'*Imitation* est, probablement, un résumé de génie d'une œuvre collective, fruit de la longue expérience de tout un ordre de religieux. Mille moines ont pensé et vécu tous ces chapitres. Jean Gerson a eu le bonheur de fixer leurs pensées, de faire l'histoire de leur vie en ce livre si court et si plein, où nul homme ne peut lire une page sans se sentir ému.

JOSEPH VÉRY.

VARIÉTÉS

CHOS LYONNAISES

Monographie du couvent des Brotteaux

(Suite et fin)

Chalier, l'ami de l'humanité, a porté sa tête sur l'échafaud, et cette tête, arrachée de la place qu'elle occupait au Panthéon, où elle avait été transportée de Lyon, a été jetée dans les égouts de Paris, avec le cadavre de l'ignoble Marat.

Ryard de Beauvernaï périt le même jour que son ami Chalier.

Hydrem, leur complice et le bâtard du premier, se pendit dans sa prison, pour échapper à la honte de monter sur l'échafaud.

Couthon fut placé sous le couperet de la guillotine, en compagnie de ses amis et collègues, Robespierre, Saint-Just, Lebas et autres membres du Comité du salut public.

Ronsin et Momoro, amis des Hébertistes, moururent aussi de la main du bourreau.

Fernex et son collègue Lafaye furent massacrés par le peuple, et leurs cadavres précipités dans le Rhône.

Dorfeuille aussi fut tué par la main d'un ouvrier dans la prison de Roanne.

Javogues fut fusillé avec quelques-uns de ses farouches satellites, à la suite de l'insurrection du camp de Grenelle à Paris.

Laussel, procureur général de la Commune, prêtre déserteur de l'autel, disparut misérablement de notre ville, à laquelle ses prédications sanguinaires avaient fait tant de mal.

Grandmaison, de son vrai nom Guillaume-Hubert Gault, un des membres les plus ardents des tribunaux révolutionnaires, fut égorgé dans la prison de Saint-Joseph, où il était renfermé avec d'anciens terroristes.

Collot-d'Herbois, déporté à Cayenne par la Convention, y mourut misérablement en 1796, bourrelé par le remords d'avoir répandu tant de sang, autant que ruiné par les débauches et l'abus du tafia. Ajoutons néanmoins que, dans les derniers instants de sa vie, il fit amende honorable en implorant la miséricorde divine, en implorant la sainte Vierge à son secours.

Fauché de Nantes, après avoir servi tous les gouvernements et les avoir trahis tour à tour, banni comme républicain par la Restauration, alla finir ses jours à Trieste, en 1820.

Quant aux autres comparses de ces tragédies, tous, poursuivis par le mépris des hommes et la malédiction de Dieu, ont disparu sans laisser d'autres traces de leur passage sur notre terre qu'une longue traînée de sang.

Le monument est précédé d'une avenue tracée entre deux parterres plantés d'arbres verts qui ombragent ce champ de la douleur où sont réunis les ossements de tant de victimes de la rage révolutionnaire. Il est entouré, ainsi que l'avenue et le parterre, de murailles peu élevées, dont la principale est décorée d'une grille en fer divisée en trois sections, et qui donne entrée sur l'avenue.

Derrière l'abside du temple-mausolée se trouve une communauté de capucins; ces religieux sont chargés de desservir cette chapelle et d'y célébrer les offices. Un beau jardin, également clos de murs, est à la suite du temple et des bâtiments de la communauté.

Pendant de longues années, un vicaire de l'église Saint-Louis de la Guillotière venait tous les dimanches dire la messe à cette chapelle pour les rares habitants de ce quartier alors presque désert, aujourd'hui riche, très peuplé, très animé, et couvert de belles constructions.

Ces capucins étaient au nombre de treize; ils vivaient là d'une vie retirée, n'ayant de relations qu'avec de pauvres gens du quartier, qui, matin et soir, allaient y recevoir une écuelle de soupe et un morceau de pain, ou avec les affligés qui venaient chercher auprès de ces religieux force et consolation.

En vertu des décrets du 29 mars 1880, le commissaire spécial assisté de nombreuses escouades d'agents et de gardiens de la paix, pénétrèrent dans les bâtiments de la communauté, chassèrent les capucins de leurs cellules; les scellés furent apposés sur toutes les portes...

Cette triste expédition eut lieu en présence d'une foule considérable, accourue de toutes parts. Les gens malintentionnés huèrent les pauvres religieux expulsés; d'autres gémissaient sur leur sort et leur offraient leur bras pour les accompagner dans une nouvelle retraite. Deux partis se trouvaient en présence; le désordre fut grand; insultes, coups, furent échangés; un jeune homme paya même de la vie sa participation à ces conflits.

Telle est, en quelques mots, la monographie de la chapelle des Brotteaux élevée en commémoration d'événements où les Lyonnais, ne reniant pas leur passé, donnèrent tant de preuves de dévouement à leur patrie et à la liberté...
Le baron RAVERAT.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN D'ANCEZUNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRESTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par R. P. MAS.

Le socialisme et quelques-unes de ses Manifestations contemporaines, par M. DUBARLE, avocat près la Cour d'Aix.

Ces diverses conférences faites par des membres éminents du clergé et de la magistrature, sont réunies et paginées de manière à former un premier volume.

CONFÉRENCES DE LA SECONDE ANNÉE:
Le Souffle vital d'un peuple et la Question sociale, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Description de Pompeï, par M. de SÉRANON, avocat près la Cour d'Aix (Provence).

Dépôt dans nos Bureaux.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — 121P, COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, DÉTAIL AÏNÉ, RUE GENTIL, 5.

CHAPELLERIE

RIVIER Seurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 30
Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleures fabriques de France. PRIX UNIQUE. . . 3 fr. 60

Chapeaux pour soirées

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH-JOURNAL

REVUE MENSUELLE

Abonnements: FRANCE, un an, 2 fr. Un numéro: 10 cent.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Écrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre

Prix: 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

Le Jeune Age Illustré

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

M^{lle} LÉLIDA GEOFFROY

BUREAUX: 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

- Un jeune homme de 15 à 16 ans pour apprenti papetier 423
- Une ouvrière brodeuse pour trousseaux. Quai Pierre-Scize, 108, Une bonne ouvrière pour la coupe et la préparation de toute la lingerie de trousseaux et layettes; logée, nourrie et bons appointements 559
- Un bon voyageur pour maison de fromages et salaisons, ayant déjà voyagé pour la partie ou pour l'épicerie 422
- Un jeune homme de 15 à 16 ans, fort, pour apprendre la menuiserie et l'ébénisterie, nourri et couché. On prendrait de préférence un jeune homme venant de la campagne 421

DEMANDE DE PLACES

- Un homme marié, ayant petit revenu, demande place de concierge à la campagne; sait conduire et tenir jardin. Hautes références 963.
- Un ancien sous-officier, 49 ans, retraité et médaillé, demande un poste de confiance: surveillance, garde d'usine, de propriété ou de château 960.
- Un ménage, le mari 28 ans, valet de chambre et actif et de toute confiance, la femme bonne cuisinière, demande une place dans maison bourgeoise 948.
- Une jeune demoiselle, possédant d'excellentes références et munie de son brevet de capacité, désire entrer dans une institution libre ou dans une famille pour instruire de jeunes enfants 599.

ON DEMANDE

un commanditaire ou associé pouvant apporter de 100 à 125.000 francs, pour une industrie en pleine activité, et offrant des avantages lucratifs incontestés. S'adresser au bureau du journal.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie: Un an, 20 fr.; six mois 10 fr.; trois mois, 5 fr.; un mois, 1 fr. 75. Étranger (union postale): Un an, 25 fr. Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

ANNUAIRE DE TERRE-SAINTE POUR 1885

PRIX: 1 FRANC

PRINCIPAUX CHAPITRES: La ville de Jaffa; Lydda; Pèlerinages avant les croisades; Gîné; L'école de la Très sainte Vierge; Le village de Beit-Djallah; En route pour Bethléem; Une excursion à Hébron. Plus un grand nombre de légendes sur différents lieux de Terre sainte. — Dépôt dans nos bureaux, rue Mulet, 8.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{LLE} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ÉCLAIR, rue Mulet, 8